http://lipietz.net/Un-verdict-couperet-pour-les-retraites-travailler-jusqu-a-l-epuisement

Suite à la présentation du projet de loi de réforme des retraites.

Un verdict couperet pour les retraites : travailler jusqu'à l'épuisement

- Vie publique - Articles et débats -



Publication date: mercredi 16 juin 2010

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Copyright © Alain Lipietz Page 1/3

Un verdict couperet pour les retraites : travailler jusqu'à l'épuisement

Ainsi, le gouvernement a tranché comme ses prédécesseurs l'avaient fait en 1993 et en 2003, en n'écoutant que le chant du Medef, et en restant sourd à toutes les propositions émanant de la société ne rentrant pas dans sa logique. Avant même qu'il entame un simulacre de concertation tout était dit : hors de l'obligation de travailler toujours plus, point de salut pour les retraites, et pas de quartier pour les retraités.

Alors que le niveau moyen des retraites par rapport aux salaires a reculé de 15 à 20 % parce que nombre de salariés ne pouvent déjà pas cotiser 40,5 ans (deux tiers d'entre eux sont déjà hors emploi à 60 ans!), il veut encore aggraver cette baisse du niveau des pensions en allongeant la durée du travail à 41,5 ans.

Alors que l'âge moyen de cessation d'activité est 59 ans, le gouvernement veut reculer l'âge légal de départ à 62 ans, et celui auquel on peut partir sans décote à 67 ans. Seraient particulièrement pénalisés celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, mais aussi de nombreux salariés, essentiellement des femmes, qui devront attendre plus longtemps, en situation de précarité, l'âge du taux plein pour ne pas subir de décote. Annoncé comme devant être une « réforme juste », le projet présenté va encore creuser les inégalités de pensions entre les hommes et les femmes.

Alors que l'espérance de vie en bonne santé moyen est de 63 ans, le gouvernement n'envisage de prendre en considération la pénibilité du travail qu'au cas par cas, pour les salariés déjà démolis avec au moins 20% d'invalidité, ignorant l'usure accumulée. Et ce sera au salarié de faire la preuve médicale que son métier à été pénible. La retraite devient une affaire de gestion individuelle dans laquelle le droit collectif à la protection disparaît.

Selon la vieille tactique politicienne de division du salariat, les fonctionnaires sont encore montrés du doigt et pénalisés, alors que, à qualification égale, le niveau de leur pension est équivalente à celle des salariés du privé (régime complémentaire compris). L'augmentation du taux de cotisation pour les fonctionnaires n'est en fait qu'une façon déguisée de baisser leur salaire.

Par petits bouts, à tour de rôle, toutes les catégories voient leurs conditions se dégrader, chaque recul de l'une servant à justifier le recul de la suivante, avec une double, voire triple peine pour les femmes, les travailleurs précaires et ceux qui sont restés longtemps au chômage.

En condamnant les salariés âgés à travailler toujours plus tard, on aggrave les difficultés d'entrée dans la vie active des jeunes. L'Insee vient d'établir que, dans le contexte de la crise, le taux de chômage des jeunes s'est encore accru, de même que la proportion de salariés, hommes et femmes, en sous emploi.

Commencée sur la base d'un mensonge grossier « il n'y a qu'une solution, travailler plus », la contre-réforme Sarkozy-Fillon-Parisot s'achève en prévoyant un nouveau hold-up sur la richesse produite par les travailleurs. Le gouvernement et le patronat ont nié la possibilité de trouver de véritables sources de financement supplémentaires, parce qu'ils entendaient conserver « l'acquis » des classes possédantes au cours des trois dernières décennies. La baisse historique de la part salariale dans la richesse produite, cause profonde de la crise acteulle, serait ainsi entérinée.

Pourtant, la contribution des revenus financiers distribués par les entreprises à leurs actionnaires et créanciers permettrait de réunir des ressources supérieures au déficit de toutes les caisses de retraite, et cela dès aujourd'hui et

Copyright © Alain Lipietz Page 2/3

pour demain.

Au-delà des contrevérités que gouvernement et patronat assènent quotidiennement en matière de financement des retraites, ce qui est en jeu, c'est la place du travail et du temps libéré dans la vie, la place des travailleurs et des retraités à qui il n'est reconnu que le devoir d'exister comme subordonnés à l'exigence du capital et uniquement comme tels. Ce qui est en jeu aussi, c'est le type de développement humain qui est promu : à la nouvelle contre-réforme des retraites correspond un modèle d'où est exclue la possibilité d'utiliser les gains de productivité et les progrès de la médecine pour conquérir du temps libre, et dans lequel la société est vouée à jamais au productivisme.

Tout cela serait simplement absurde si cela n'intervenait pas dans un moment caractérisé par une crise majeure, inédite par les multiples dimensions qu'elle comporte, du financier à l'économique, du social à l'écologique, et du politique au culturel. En un mot, la destruction progressive des retraites par répartition est la figure de proue de la stratégie des classes dominantes cherchant à faire d'une pierre deux coups : faire payer la crise aux salariés, aux retraités et aux populations les plus fragiles, et trouver de nouveaux espaces à la marchandisation et à l'accumulation financière. Ce n'est pas simplement absurde, c'est mortifère pour la société.

Salariés, retraités, jeunes, femmes et précaires seront unanimes à rejeter un projet injuste et dangereux.

Pas un jour de plus, pas un un euro de moins!

Ce texte est la version intégrant mes corrections du Communiqué des signataires de l'appel national :

« Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites »

http://www.exigences-citoyennes-retraites.net

Copyright © Alain Lipietz Page 3/3